



Commission scolaire
du Fleuve-et-des-Lacs

Comité exécutif

SÉANCE DU 17 MARS 2009
Volume 11 - numéro 14

Procès-verbal de la séance régulière du comité exécutif de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs tenue à la salle des commissaires le 17 mars 2009 à 19 h 30 au 14, rue du Vieux-Chemin à Cabano.

Sont présents : Mesdames Marie-Jeanne Lebel, Louise Malenfant, messieurs Alexandre Anctil-Bruneau, France Dubé, Guilmont Pelletier, commissaires, ainsi que monsieur Yves Breton et madame Johanne Brousseau, représentants du comité de parents.

Sont aussi présents : Monsieur Serge Pelletier, directeur général, mesdames Lucie Bossé, Louise Cassitat, Anne-Marie Morin, Ghislaine Saint-Jean, Andrée Truchon, Diane Valcourt, messieurs Charles-Aimé Bélanger, Claude Breault, Ghislain Morin, commissaires, monsieur Daniel Beaulieu, directeur général adjoint, et madame Catherine Boulay, secrétaire générale.

Sont absents : Madame Anne Basque et monsieur Jean-Pierre Gagnon, commissaires.

PRÉSIDENCE

Cette séance est tenue sous la présidence de monsieur Guilmont Pelletier, président.

OUVERTURE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, monsieur Guilmont Pelletier, président, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

France Dubé, et résolu : **IL EST PROPOSÉ** par le commissaire, monsieur

QUE l'ordre du jour soit adopté comme suit :

- 1.0 Ouverture de la séance
- 2.0 Vérification des présences
- 3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4.0 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 17 février 2009 - # 13
- 5.0 Correspondance
- 6.0 Direction générale
 - 6.1 Information :
 - 6.1.1 Prévision de la clientèle et organisation scolaire 2009-2010
 - 6.1.2 Projet de Politique du maintien ou de la fermeture des écoles et, particulièrement, la dernière école de village
- 7.0 Varia
 - 7.1 Dossier des commissaires
- 8.0 Naissances et/ou condoléances
- 9.0 Période de questions
- 10.0 Prochaine séance
- 11.0 Clôture

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-318-CE)

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 FÉVRIER 2009 - # 13

Marie-Jeanne Lebel, et résolu : **IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame

QUE la secrétaire générale soit dispensée de la lecture du procès-verbal de la séance du 17 février 2009 - # 13, puisque les commissaires en ont reçu copie au moins 6 heures avant la tenue de la présente séance;

QUE le procès-verbal soit adopté comme rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-319-CE)

CORRESPONDANCE

LU la résolution adoptée le 17 février 2009 et intitulée «Proposition : Service de garde» du conseil d'établissement de l'École Gérard-Collin où l'on confirme l'engagement de l'école à contribuer, pour un montant de 100 000 \$, réparti sur une période de 10 ans, dans le projet d'agrandissement pour y installer le service de garde.

LU la lettre de monsieur Claude Thibault, directeur de l'École secondaire l'Arc-en-Ciel, qui demande l'autorisation, ainsi qu'une aide financière, pour la réalisation d'un voyage d'échange culturel et linguistique, du 14 au 17 mai 2009, à New-York aux États-Unis pour 52 élèves de l'école.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT que les déplacements d'élèves à l'extérieur de la province doivent être autorisés par la Commission scolaire;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Louise Malenfant, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs autorise la sortie de 52 élèves de l'École secondaire l'Arc-en-Ciel du 14 au 17 mai 2009 dans le cadre d'un voyage d'échange culturel et linguistique à New-York aux États-Unis;

QUE la Commission scolaire accorde un support financier à cette activité d'échange de l'ordre de 50 \$ par élève participant pour un montant global de 2600 \$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-320-CE)

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, rappelle la parution du bulletin d'information de l'École secondaire l'Arc-en-Ciel, «Info-parents», année 4, numéro 2, février 2009.

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, souligne le dépôt du procès-verbal de la réunion régulière du 9 février 2009 du comité de parents.

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, présente la résolution # 090310-5822 de la Ville de Dégelis où l'on demande l'autorisation d'installer une sculpture qui réfère au projet des «Jardins Célestes» sur une parcelle de terrain de l'École Saint-Pierre.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT l'objectif visé par le projet «Jardins Célestes»;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire doit s'assurer de la sécurité des élèves au niveau des aires de jeux des écoles;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur France Dubé, et résolu :

DE donner un accord de principe à l'installation d'une sculpture sur une parcelle de terrain de l'École Saint-Pierre à Dégelis;

On devra s'assurer, avant son installation effective, que cette sculpture n'affecte pas les opérations de l'école et la sécurité des enfants dans les aires de jeux réservées aux élèves.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-321-CE)

LU la lettre de madame Véronique Pelletier, directrice générale et secrétaire trésorière à la Municipalité de Sainte-Françoise, qui accuse réception du plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2009-2012 de la Commission scolaire et qui demande de fixer une rencontre réunissant la direction de la Commission scolaire, les membres du conseil d'établissement couvrant l'École des Rayons-de-Soleil et les parents demeurant au 8^e rang de Sainte-Françoise. Cette rencontre vise à étudier les alternatives qui s'offrent pour trouver une solution définitive au maintien de services éducatifs à l'école de Sainte-Françoise.

Après délibérations, on convient que le directeur général contactera les divers intervenants pour fixer cette rencontre.

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, souligne qu'une plainte a été déposée à propos d'incidents qui seraient survenus dans un autobus scolaire et il précise que celle-ci sera acheminée au Comité de transport pour être traitée.

PRÉVISION DE LA CLIENTÈLE ET ORGANISATION SCOLAIRE 2009-2010

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, souligne que les prévisions pour l'année 2009-2010 annoncent une baisse de près de 5 % de la clientèle scolaire. On prévoit 41 élèves de moins au préscolaire 5 ans, 2 de moins au niveau primaire et 139 de moins au niveau secondaire. Toutefois, la répartition de la clientèle dans les divers niveaux amènera des impacts particuliers dans l'affectation du personnel.

Les commissaires délibèrent sur le sujet.

PROJET DE POLITIQUE DU MAINTIEN OU DE LA FERMETURE DES ÉCOLES ET, PARTICULIÈREMENT, DE LA DERNIÈRE ÉCOLE DE VILLAGE

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, souligne que le projet de loi 132 qui avait pour but de modifier certaines dispositions de la Loi sur l'instruction publique a eu pour effet d'obliger la Commission scolaire à revoir sa politique sur le maintien des petites écoles.

Monsieur Pelletier précise les éléments à revoir afin d'obtenir une politique conforme aux nouvelles dispositions de l'article 212 de la Loi sur l'instruction publique. Il précise également que ce projet de politique devra faire l'objet d'une consultation publique avant d'être présentée au conseil des commissaires pour adoption.

Les commissaires délibèrent sur le sujet et on prévoit qu'il est fort probable que ce dossier revienne devant le conseil des commissaires en mai prochain.

DOSSIER DES COMMISSAIRES

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, passe en revue les documents déposés aux commissaires séance tenante.

NAISSANCES ET/OU CONDOLÉANCES

Les listes des messages de naissances et de condoléances acheminés par la Commission scolaire sont déposées séance tenante.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

PROCHAINE SÉANCE

Le 7 avril 2009 au lieu ordinaire des séances.

CLÔTURE

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par le président, monsieur Guilmont Pelletier, et résolu :

QUE la présente séance soit close.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-322-CE)

(SIGNÉ)

Monsieur Guilmont Pelletier, président

(SIGNÉ)

Madame Catherine Boulay, secrétaire générale